

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 53 (1991)
Heft: 7

Artikel: Description de la construction par l'architecte : fonctionnalité et esthétique
Autor: Bolley, Roland
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Description de la construction par l'architecte**Fonctionnalité et esthétique****Situation de départ**

Le terrain à bâtir se trouve en bordure du centre du village de Riniken. Il est directement contigu à la rue principale et à la Trotengasse. La plus grande partie des anciens bâtiments, conçus à l'époque provisoirement, a dû être démolie. La remise et l'atelier rattaché ont été intégrés dans le nouveau concept. La tâche relativement difficile consistait à répondre aux besoins spatiaux

prévus dans la petite aire disponible. Les bâtiments existants d'une part et les distances minimales prévues par rapport à la route principale (route cantonale) et aux parcelles attenantes d'autre part ont rendu la tâche plus difficile.

Au début des travaux de planification déjà, on a recherché la discussion avec le conseil communal. L'objectif était de trouver une solution commune afin de permettre de dépasser la hauteur



*M. Roland Biolley, architecte
Calorplan AG, Hausen*



L'architecture du centre de l'Association tient compte du caractère rural des bâtiments avoisinants.

maximale prescrite pour les nouveaux bâtiments. Avec les maîtres d'œuvre, nous étions convaincus qu'un groupement d'espace judiciaux n'était possible qu'avec un nouveau bâtiment de 3 étages. C'était la seule façon de créer suffisamment de surface afin de répondre aux besoins du programme spatial.

Concept architectonique

Le terrain à bâtir se trouve dans la zone industrielle. Comme déjà mentionné, il est directement contigu au centre du village. Cette région est marquée par de nombreuses maisons paysannes. L'idée consistait à essayer d'appliquer également au terrain à bâtir les prescriptions en vigueur dans la zone centrale. Les prescriptions applicables à la construction dans le bâtiment prescrivent un type de construction tenant fortement compte des constructions existantes. Par contre, la hauteur du bâtiment peut dépasser de 3 m celle des constructions de la zone industrielle. En accord avec le conseil communal, nous avons pu obtenir une autorisation exceptionnelle. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier ici le conseil qui, grâce à sa largesse d'esprit, a permis de mieux exploiter la parcelle.

Pour ainsi dire en contre-partie, on a choisi un aspect extérieur du nouveau bâtiment qui s'inscrit très bien dans les structures de l'architecture agricole existante. Différents éléments de l'architecture traditionnelle ont été intégrés harmonieusement dans la configuration. Grâce à sa position et à son arrangement, le corps créé constitue une transition réussie

du cœur du village à la zone industrielle.

L'aménagement intérieur est marqué par la cage d'escalier ronde. Celle-ci constitue le centre et l'organe de liaison déterminant pour tout le bâtiment. L'escalier en colimaçon occupe une surface minimale. Ceci a permis d'obtenir un rapport favorable entre la surface utile et la surface de circulation. La décoration des locaux a été volontairement limitée à un minimum. Priorité a été donnée à l'utilisation et la fonctionnalité. Le choix des matériaux a été adapté aux besoins d'utilisation. A l'exception des ateliers, de l'étage mansardé et de quelques locaux attenants, le même carrelage a été utilisé dans tous les secteurs. De même, on a choisi des couleurs identiques. Ceci confère à tout le bâtiment un aspect uniforme et tranquille, ainsi qu'une note généreuse.

Dans l'étage mansardé, la charpente apparente garantit une atmosphère chaleureuse. Cette impression est soulignée par le choix d'un sol en parquet. La perception généreuse de l'espace que procure le matériau naturel qu'est le bois est la meilleure solution pour une utilisation polyvalente.

Construction du bâtiment

Lors du choix des matériaux de construction, on s'est tourné sciemment vers des matériaux traditionnels. Pour les façades, on a choisi les murs Optitherm. Ils se composent de briques qui procurent un bon effet d'isolation thermique grâce à une disposition judicieuse des trous. Les murs sont montés avec un ciment léger isolant d'une épaisseur de 39 cm.

Espace disponible

Les différents locaux ont été répartis selon leur utilisation sur les différents étages:

Sous-sol:

- Local de cours 69 m² (éclairage avec un vitrage oblique)
- Cafeteria 29 m²
- Pièces voisines avec matériel d'enseignement, local de stock, archives, garderobes et WC séparés hommes/femmes; un WC spécial est prévu pour les personnes handicapées.
- Un ascenseur hydraulique pour les personnes handicapées et les transports de matériel dessert tous les étages.

Rez-de-chaussée:

- Atelier existant, y compris surface de dépôt 91 m²
- Nouveaux ateliers 1 + 2 et local de soudage 188 m²
- Bureau du moniteur de cours et hall d'entrée

Etage supérieur:

- Administration et secrétariat (surface de bureau nette) 181 m²

Etage mansardé:

- Local de cours pour les cours «tranquilles» 119 m²
- Salle des séances 62 m²



Salle polyvalente à l'étage mansardé avec une charpente en bois imposante. La prise de vue a eu lieu à l'occasion de la séance de cadres de cette année qui a réuni les présidents et les gérants des sections ainsi que les présidents des commissions techniques de l'ASETA.

Une synthèse minérale a été utilisée pour l'enduit. Les huisseries de fenêtre et les joints de portière se composent de calcaire coquiller de Mägenwil provenant de la région. Le traitement du bois

visible a été réalisé dans des nuances de couleur naturelles claires.

Le sous-sol est en partie chauffé. Il a fallu assurer une isolation thermique et une isolation contre

l'humidité optimales. A l'aide de plaques d'isolation spéciales, on a installé une isolation extérieure (isolation du périmètre). Ces plaques ont été utilisées aussi bien sous les radiers de fondation qu'à l'extérieur des parois de la cave. De cette manière, il fut possible d'assurer une isolation totale sans pont de chaleur. Le travail de l'entreprise de construction a permis de renoncer à un enduit à l'intérieur des locaux du sous-sol.

Les plafonds intermédiaires sont en béton armé. Le plafond au-dessus des ateliers a été construit particulièrement épais afin d'améliorer l'effet d'isolation du bruit. Pour des raisons de

Délais de construction

Concours de projet	novembre 1988
Projet de construction et devis	printemps 1989
Décision de construire de l'ass. des délégués	23 juin 1989
Permis de construire	fin 1989
Début des travaux de démolition	Début avril 1990
Début des cours dans le nouveau bâtiment	3 déc. 1990
Emménagement de l'administration	10 déc. 1990

coûts, il a fallu renoncer à d'autres mesures d'insonorisation. Les résultats obtenus sont satisfaisants. Les bruits provoqués par le déscorlage dans le local de soudage doivent être considérés comme une exception. Pour y remédier, d'autres améliorations à la source sont prévues.

Le toit de tuiles a été construit en tant que toit chaud. La construction du toit est visible depuis l'intérieur de l'étage mansardé. L'isolation thermique se trouve sur le plafonnage du toit visible. Ce type de construction requiert un travail très précis de la part des ouvriers spécialisés. C'est le seul moyen d'obtenir une bonne construction durable.

Pour les installations de dispositifs techniques on a recherché des équipements judicieux. Le chauffage s'effectue comme jusqu'à présent par la récupération de la chaleur de la centrale nucléaire de Beznau. Nous avons aussi prêté attention à un fonctionnement économique en énergie.

L'aération du local de cours a été équipée d'une récupération de la chaleur. Le local de soudage a été pourvu d'une installation de circulation d'air. La fumée aspirée par les différentes tables de soudage est menée à travers un filtre électrostatique. L'air nettoyé est à nouveau dirigé vers l'atelier. De cette façon, on peut éviter une perte supplémentaire d'énergie.

démontré que si tous les responsables d'un chantier tirent à la même corde, l'objectif fixé peut être atteint sans grogne et sans hâte. De nos jours, ceci n'est hélas que rarement le cas dans le secteur de la construction. Nous aimerais aussi remercier ici de tout cœur Monsieur le Directeur Werner Bühler pour ses décisions rapides et compétentes et pour l'agréable collaboration.

Pour ma part, je remercie mes collaborateurs qui ont fourni une contribution décisive à la bonne réussite de cette construction:

Renate Makosch, projet

Liliane Biolley, secrétariat

Willi Scherrer, chef de chantier
Rolf Ruflin et

Renato Frizzoni, planification

Nous remercions les maîtres d'œuvre pour la confiance qu'ils nous ont accordée en nous confiant ce mandat.

Roland Biolley, architecte

Considérations finales:

Il n'a été possible de respecter le temps de construction très court pour un chantier de cette envergure que grâce à l'excellente collaboration entre les maîtres d'œuvre, les planificateurs et les maisons exécutant les travaux. J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier cordialement tous les participants. Une fois de plus, il a été

Journée Portes ouvertes

**Dimanche, 2 juin 1991, journée Portes ouvertes
au nouveau centre ASETA à Riniken.**